

PROFESSIONNELS DE SANTÉ LIBÉRAUX

Pour vos emails professionnels, utilisez une messagerie sécurisée de santé



POURQUOI UTILISER UNE MESSAGERIE SÉCURISÉE ?

Utiliser une messagerie sécurisée MSSanté vous permet de :

- ⇒ Simplifier votre exercice professionnel par la **DÉMATÉRIALISATION** d'informations ou de documents
- ⇒ Respecter le **CADRE LÉGAL*** et **SÉCURISER** les échanges des données patients
- ⇒ **COMMUNIQUER** en toute sécurité entre professionnels de la prise en charge patient
- ⇒ **ÉCHANGER** des données nécessaires à la coordination ou à la continuité des soins, à la prévention ou au suivi médical, médico-social et social du patient
- ⇒ **RECEVOIR** des documents depuis les établissements, les laboratoires de biologie médicale et les cabinets de radiologie
- ⇒ Faciliter l'identification de vos correspondants grâce à l'annuaire santé (<https://annuaire.sante.fr>)



QU'EST-CE QUE MSSANTÉ ?

MSSanté est un système de **messageries électroniques** réservé aux professionnels **habilités**. Il s'agit d'un **espace de confiance** au sein duquel les professionnels peuvent s'échanger les données de santé de manière **dématérialisée en toute sécurité**.

Les messageries labellisées « espace de confiance MSSanté » sont interopérables, elles peuvent communiquer entre elles. MSSanté permet également d'**échanger de manière sécurisée avec le patient** par l'intermédiaire de **Mon Espace Santé**.



* Règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD), code de la santé publique (article L1110-4, article R.1110-2), Décret du 20 juillet 2016 relatif à l'échange des lettres de liaison par Messagerie Sécurisée.

PROFESSIONNELS DE SANTÉ LIBÉRAUX



QUELS PROFESSIONNELS PEUVENT UTILISER MSSANTÉ ?



Professionnels de santé



Établissements sanitaires et médico-sociaux



Laboratoires de biologie médicale



Cabinets de radiologie

Professionnels de santé (Médecins, Pharmaciens, Sages-femmes, Masseur-kinésithérapeutes, Infirmiers...)

Professionnels à usage de titres (Assistants de service social, Psychologues, Chiropracteurs, Psychothérapeutes, Psychologues, Ostéopathes...)

Professionnels du médico-social et du social (Educateurs, Mandataires judiciaires, Non-professionnels de santé salariés de structures médico-sociales et impliqués dans la prise en charge du patient*...)

*selon cadre légal


COMMENT S'ÉQUIPER ?

En tant que Professionnel de Santé enregistré auprès de votre ordre et titulaire d'un numéro RPPS, vous pouvez disposer d'une boîte aux lettres nominative MSSanté

Pour vous équiper d'une boîte aux lettres MSSanté, vous avez le choix entre plusieurs solutions techniques / opérateurs

MAILIZ


Messagerie proposée par les ordres professionnels et opérée par l'ANS

 mailiz.mssante.fr
0 806 801 801




ProMess

Messagerie proposée par le GIP ESEA, opérateur e-santé de l'ARS Nouvelle-Aquitaine

 support@esea-na.fr
05 64 090 090



AUTRES OPÉRATEURS ET ÉDITEURS de logiciels de gestion de cabinet

 Contactez votre éditeur ou consultez la liste des opérateurs sur le site Espace de confiance MSSanté.
www.mssante.fr/home/etab-operateurs/is

Vous souhaitez être accompagné dans vos choix ?

Contactez votre Conseiller Informatique et Services



ou votre Chargé d'accompagnement de Territoire

